

Le 26 février 2021

Communiqué de Presse

CAPIMED : rendement de 2,16% en 2020

2,16 % C'est le rendement net attribué en 2020 par CAPIMED, complément de retraite facultatif géré en capitalisation par la CARMF.

Les performances financières de 2020 permettent en effet à la CARMF de délivrer **un taux de rendement très supérieur au taux moyen des contrats en euros (1,10 %*)** et à celui des principaux assureurs dans le secteur de la santé, **un des rares contrats au-delà de 2%**. Ce rendement inclut une augmentation de la valeur de service du point de 0,2 % au 1^{er} janvier 2020.

Le contrat CAPIMED permet aux médecins et à leur conjoint, de constituer une retraite à leur rythme tout en bénéficiant d'une performance financière garantie et régulière, d'une liberté de choix de cotisations, d'une déductibilité fiscale attrayante et le tout avec des frais très réduits.

En 2021 CAPIMED se transforme en PER (plan d'épargne retraite) et offre de nouvelles possibilités à ses adhérents, notamment un choix de sortie en rente ou en capital au moment de la retraite.

Les adhérents peuvent faire varier leur cotisation comme ils le souhaitent, entre le montant minimal de **1 343 €** en option A et **2 686 €** en option B, et un maximum de dix fois ces montants : **13 430 €** en option A et **26 860 €** en option B.

Enfin, le contrat CAPIMED ce sont des frais de 2,5 % sur les cotisations, 2 % sur le paiement des rentes, et **c'est surtout 0 € de frais de gestion sur l'épargne gérée.**

* Estimation FFA

Quelques statistiques au 31 décembre 2020 :

Âge moyen des adhérents :	Nombre d'adhérents :
Option A : 59,53 ans	Option A : 888
Option B : 60,12 ans	Option B : 651

76,7 % des adhérents ont entre 51 et 65 ans.

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (124 049 cotisants, 107 524 prestataires). Elle recueille chaque année 2,8 milliards d'euros de cotisations (médecins + caisses maladies) et verse 2,8 milliards d'euros de prestations, les excédents, provenant notamment de l'apport des résultats financiers (286 millions d'euros en 2019), sont affectés aux réserves et servent à payer la compensation nationale (régime de base).

Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr